



Saison 2019-2020

DOSSIER DE MECENAT

DOSSIER DE MECENAT

JUDO CLUB JURANÇON

Code Moral

La Politesse
c'est le respect d'autrui

Le Courage
c'est faire ce qui est juste

La Sincérité
c'est s'exprimer sans déguiser sa pensée

L'honneur
c'est être fidèle à la parole donnée

La Modestie
c'est parler de soi sans orgueil

L'amitié
c'est le plus sur des sentiments

Le Respect
sans respect aucune confiance ne peut naître

Le Contrôle de soi
c'est savoir se taire lorsque monte la colère



Le Judo Club de Jurançon est implanté dans un quartier dont les caractéristiques sociologiques sont proches des quartiers dits « urbains zone sensible » et dans une zone ZRR.

Nous proposons la pratique du judo jujitsu, taïso (entraînement physique et bien être) de 4 ans à 80 ans (ou plus).

Nous sommes un club de loisir et de compétition. 215 licenciés à ce jour : 153 adhérents de moins de 18 ans et 62 de + de 18 ans, issus en majorité du milieu urbain. Nous sommes le 3^{ème} club du département pour la première fois depuis 25 ans.

Nous disposons d'un dojo municipal à Jurançon et d'une salle polyvalente à Peyrelongue Abos. Les cours sont dispensés par trois professeurs Diplômés d'Etats hautement qualifiés, du lundi au vendredi, sur des créneaux aménagés au périscolaire et adaptés en fonction des âges. Nous proposons également des cours pour personnes en situation de handicap. Des créneaux sont attribués à un public seniors et loisirs.

La pratique du kata et de l'arbitrage sont deux axes majeurs au sein de notre club.

Nous sommes club support concernant l'organisation d'animations départementales, régionales et nationales.

En Avril 2019 nous avons reçu à Jurançon l'organisation du Championnat de France Sport Adapté.

Nous avons également plusieurs athlètes avec un niveau national 1^{ère} division, 2^{ème} division et 3^{ème} division.



Nous vous sollicitons pour faire partie de notre club et répondre au mieux aux différents besoins.

Voici quelques chiffres :

Pour la saison 2019-2020

38000 km sur 50 villes différentes

25 Week end de location de véhicule

1400 litres de gazole

900€ de péages

4000€ de participation aux compétitions et stages

7500€ de frais d'hébergement et de restauration

24200€ de salaires

1600€ de fournitures bureautiques et matériels pédagogiques

1800€ de récompenses

20000€ de bénévolat

1500€ de formations Enseignants / Dirigeants

Pourquoi rejoindre le Judo Club de Jurançon ?

Le Judo Club de Jurançon est très apprécié car il a toujours su allier haut niveau, simplicité, convivialité, et dynamisme. Le club compte aujourd'hui plusieurs partenaires privés. Tout au long de la saison, lors de nos rencontres, soirées, les partenaires auront plaisir à se retrouver. C'est tout un tissu économique qui échange et fait connaissance, et a ainsi l'opportunité de créer des liens professionnels.

Comment nous soutenir ?

Votre aide peut être financières (chèques, espèces, carte essence, prêt de véhicule et mise à disposition sur un ou plusieurs week end ou à l'année. Achat véhicule type mini bus en LDD chèques vacances, cadhoc ou autres, achats de fournitures bureautiques, achats de récompenses...). Notre budget prévisionnel pour la saison 2019 s'élève à plus de 78000€.

Qu'est-ce que le mécénat ?

Le mécénat est un dispositif permettant à une entreprise de verser un don, sous forme d'aide financière ou matérielle, à un organisme pour soutenir une œuvre d'intérêt général telle que le JCJ.

Pour les entreprises, la réduction d'impôt est égale à 60 % du montant du don effectué en numéraire, dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires H.T., avec la possibilité, en cas de dépassement de ce plafond, de reporter l'excédent au titre des cinq exercices suivants. Il est à noter que les mécènes sont soumis à des obligations déclaratives.

Pour un particulier, le principe est le même, mais avec une réduction d'impôt de 66%, plafonnée à 20% du revenu imposable.

Exemple : Pour une entreprise effectuant un don de 1500 euros, 600 euros seront directement déductibles d'impôts. Coût réel pour l'entreprise : 400 euros.

Pourquoi devenir mécène ?

En devenant mécène du JCJ :

- Vous soutenez un club sportif ambitieux ayant un fort engagement citoyen.
- Vous profitez d'une communication efficace par le biais de notre site internet, page Facebook, et articles de presse lors de nos manifestations.
- Vous donnez une image jeune et dynamique à votre entreprise et bénéficiez d'avantages fiscaux.

Citations de notre maître Jigoro Kano : « Plus l'ascension est longue, plus la montée est difficile plus grande sera la satisfaction ... et plus magnifique sera la vue une fois au sommet. »

« Le sens du sport n'est pas dans le score ou le record mais dans l'habileté et les moyens déployés pour y parvenir. »

Exemple de déduction d'impôts :

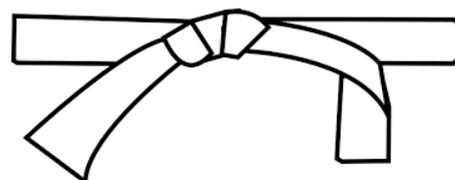
MONTANT DU MECENAT	PART DEDUCTIBLE D'IMPOTS	PART RESTANTE
1000 €	600 €	400 €
800 €	480 €	320 €
600 €	360 €	280 €
500 €	300 €	200 €
400 €	240 €	160 €
300 €	180 €	120 €
200 €	120 €	80 €
100 €	60 €	40 €

IMPORTANT :

Tous vos supports de communication seront à nous fournir dès le début de notre partenariat.

Les différentes formules mécénat : (Dons libres ou par ceintures ou thèmes)

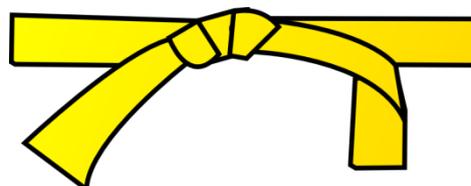
Mécénat « ceinture blanche »



Logo sur notre recueil sportif : diffusé aux 215 licenciés et tous nos partenaires,
téléchargeable toute la saison sur notre site Internet.

Mécénat : 50 à 200 €

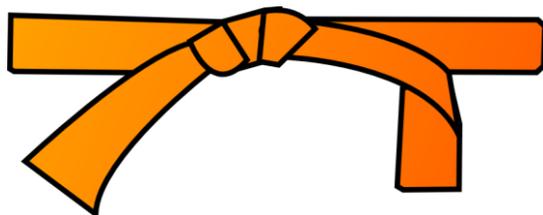
Mécénat « ceinture jaune »



Eléments du Partenariat « ceinture blanche » inclus + Site Internet du club : logo + lien
vers votre site Internet + un article + la description de vos promotions.

Mécénat : 200 à 450 €

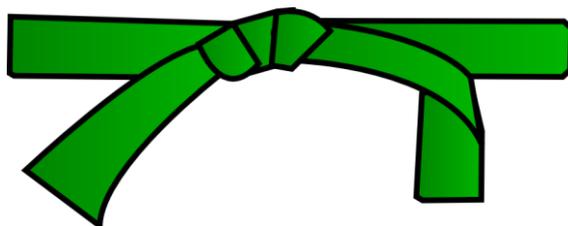
Mécénat « ceinture orange »



Eléments du Partenariat « ceinture jaune » inclus + Banderoles / kakémonos lors des compétitions départementales et régionales.

Mécénat : 500 à 750 €

Mécénat « ceinture verte »

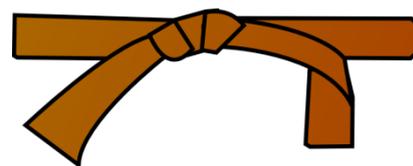
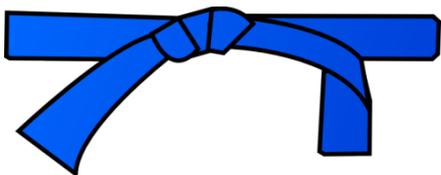


Eléments du Partenariat « ceinture orange » inclus + MANIFESTATIONS REGIONALES

(2 au choix) : Annonces micro Stand / exposition.

Distribution de flyers et/ou gadgets publicitaires Remise de récompenses.

Mécénat : 800 à 1 000 €



Mécénat « ceinture bleue, marron »

Eléments du Partenariat « ceinture verte » inclus + LA VISIBILITE : Une plaquette promotionnelle insérée lors d'un courrier envoyé à tous les licenciées + TOUTES LES COMPETITIONS REGIONALES, NATIONALES : Logo affiché entre les combats sur les panneaux des scores

Mécénat : 1 500 €

Mécénat « judo taiso loisirs »



Sport d'équilibre, sport éducatif, sport de défense, le judo est adapté aux tranches d'âges. Le judo LOISIR est un sport pour TOUS qui procure un véritable équilibre. C'est également une activité de détente et de plaisir, le judo est une discipline basée sur l'échange et la progression.

L'apprentissage se fait de manière progressive et en fonction des aptitudes de l'individu, ce qui permet à chacun d'évoluer à son rythme dans une ambiance studieuse et conviviale.

Mécénat : 1 500 €

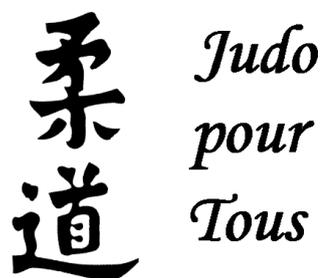
Mécénat « ceinture noire »



Eléments du Partenariat « ceinture bleue marron » inclus + Nom d'un tapis (« naming ») à la condition qu'il n'y ait pas d'exclusivité de partenariat sur l'évènement. Logo en pied-de-page ou en-tête de tous les courriers envoyés par le club.

Mécénat : 2 000 €

Mécénat « Pôle Sport Handi valide »



LA VISIBILITE : Site Internet de la Ligue : logo + lien vers votre site Internet + un article + la description de vos promotions. Logo sous forme d'écusson sur les équipements (à conditions de respecter les normes pour les judogis). Page(s) de publicité sur notre recueil sportif : diffusé aux 225 licenciés et tous nos partenaires, téléchargeable toute la saison sur notre site Internet.

AUTRES ACTIONS : Une invitation au « pot de fin d'année – bilan & remerciements »

Mécénat : 1000 à 3 000 €

Mécénat « OFFICIELS »



Associer votre entreprise en habillant les officiels de notre club (Arbitres, Commissaires sportifs, juges). Présence de votre logo sur la tenue des officiels sur les compétitions régionales. Habillage des tables de marques par le visuel de l'entreprise.



Mécénat : 2 000 €

Mécénat « EVENEMENTIEL »



Associer le nom de votre entreprise à celui d'une manifestation régionale, nationale

Exemple : Coupe Régionale Benjamins – Trophée « SAS Gérard SARTHOU »

LA VISIBILITE : Tous les supports de communication concernant la manifestation

PENDANT LA MANIFESTATION : Stand / Exposition / Distribution de flyers et/ou gadgets publicitaires, Banderoles / Kakémonos dans la salle et sur le podium. Remises de récompenses. Annonces micro. Logo affiché entre les combats sur les panneaux des scores + Repas avec les partenaires institutionnels

Mécénat : 4 000 €



Montant libre : €



JUDO Championnats de France 1^{re} division le dimanche 13 novembre

Di Marco retourne aux France

Elodie Di Marco, du club de Jurançon, participera pour la quatrième fois aux France senior 1^{re} division, ce week-end à Montbéliard.

Le 13 novembre à Montbéliard, le Judo club Jurançon sera une nouvelle fois représenté aux championnats de France 1^{re} division. Elodie Di Marco, forte de sa riche expérience (déjà 3 participations), va défendre ses chances au plus haut niveau.

Judo, trail et pelote
Elle s'est pour cela astreinte à un entraînement rigoureux et de haut niveau avec ses trois entraîneurs Erick Dallez, Fabienne Esposito et Sophie Sarthou. Pour parfaire sa condition physique,

Elodie a alterné tout l'été le judo avec le trail et la pelote. Et tout cela bien sûr sans négliger ses deux filles, Maylis et Oihanna, ses meilleurs soutiens au bord du tatami lors des entraînements.

Soutenue par son club tout entier, Elodie aborde ce championnat avec sérénité, sans se laisser impressionner ni par l'enjeu ni par l'éventail de champions qui seront présents lors de ce week-end.

ROLAND LECOINT



Elodie Di Marco, soutenue par tout son club de Jurançon et ses trois entraîneurs (elle est au centre, debout derrière les 2 enfants). ©DR.



[]

Bénéficiaire des versements

Nom ou dénomination : ASSOCIATION JUDO CLUB JURANCON

Adresse : Avenue georges guynemer gymnase guynemer
N°..... Rue.....
Code postal 64110 Commune JURANCON

Objet :
PARTICIPATION AU PROJET ASSOCIATIF LOI 1901 PROMOUVOIR LE JUDO ET LE SPORT SANTE

Cochez la case concernée (1) :

- Association ou fondation reconnue d'utilité publique par décret en date du/...../..... publié au Journal officiel du/...../..... ou association située dans le département de la Moselle, du Bas-Rhin ou du Haut-Rhin dont la mission a été reconnue d'utilité publique par arrêté préfectoral en date du/..../.....
- Fondation universitaire ou fondation partenariale mentionnées respectivement aux articles L. 719-12 et L. 719-13 du code de l'éducation
- Fondation d'entreprise
- Oeuvre ou organisme d'intérêt général
- Musée de France
- Établissement d'enseignement supérieur ou d'enseignement artistique public ou privé, d'intérêt général, à but non lucratif
- Organisme ayant pour objet exclusif de participer financièrement à la création d'entreprises
- Association culturelle ou de bienfaisance et établissement public des cultes reconnus d'Alsace-Moselle
- Organisme ayant pour activité principale l'organisation de festivals
- Association fournissant gratuitement une aide alimentaire ou des soins médicaux à des personnes en difficulté ou favorisant leur logement
- Fondation du patrimoine ou fondation ou association qui affecte irrévocablement les dons à la Fondation du patrimoine, en vue de subventionner les travaux prévus par les conventions conclues entre la Fondation du patrimoine et les propriétaires des immeubles (article L. 143-2-1 du code du patrimoine)
- Établissement de recherche public ou privé, d'intérêt général, à but non lucratif
- Entreprise d'insertion ou entreprise de travail temporaire d'insertion (articles L. 5132-5 et L. 5132-6 du code du travail).
- Associations intermédiaires (article L. 5132-7 du code du travail)
- Ateliers et chantiers d'insertion (article L. 5132-15 du code du travail)
- Entreprises adaptées (article L. 5213-13 du code du travail)
- Agence nationale de la recherche (ANR)
- Société ou organisme agréé de recherche scientifique ou technique (2)
- Autre organisme :

(1) ou n'indiquez que les renseignements concernant l'organisme

(2) dons effectués par les entreprises

Donateur

Nom :

Prénoms :

.....

Adresse :

.....

Code postal Commune

Le bénéficiaire reconnaît avoir reçu au titre des dons et versements ouvrant droit à réduction d'impôt, la somme de :

euros

Somme en toutes lettres :

Date du versement ou du don :/...../.....

Le bénéficiaire certifie sur l'honneur que les dons et versements qu'il reçoit ouvrent droit à la réduction d'impôt prévue à l'article (3) : 200 du CGI 238 bis du CGI 885-0 V bis A du CGI

Forme du don :

Acte authentique Acte sous seing privé Déclaration de don manuel Autres

Nature du don :

Numéraire Titres de sociétés cotés Autres (4)

En cas de don en numéraire, mode de versement du don :

Remise d'espèces Chèque Virement, prélèvement, carte bancaire

(3) L'organisme bénéficiaire peut cocher une ou plusieurs cases.

L'organisme bénéficiaire peut, en application de l'article L. 80 C du livre des procédures fiscales, demander à l'administration s'il relève de l'une des catégories d'organismes mentionnées aux articles 200 et 238 bis du code général des impôts.

Il est rappelé que la délivrance irrégulière de reçus fiscaux par l'organisme bénéficiaire est susceptible de donner lieu, en application des dispositions de l'article 1740 A du code général des impôts, à une amende fiscale égale à 25 % des sommes indûment mentionnées sur ces documents.

(4) notamment : abandon de revenus ou de produits ; frais engagés par les bénévoles, dont ils renoncent expressément au remboursement

Date et signature

...../...../.....

Nom et prénom du responsable de la société ou entreprise :

.....

Souhaitez-vous être licencié au club pour la saison 2019-2020 au JC Jurançon ?

Si oui votre date et lieu de naissance : À

Nom de la société :

.....

Adresse postale :

.....

Adresse mail :

.....

Téléphone fix & portable :

.....

Site web :

.....

Formule ou montant du don :



CONTACT : JUDO CLUB JURANCON

AVENUE GEORGES GUYNEMER

GYMNASE GUYNEMER

64110 JURANCON

@ : judo-club-jurancon64@orange.fr

www.judoclubjurancon.com

Tel : 06-71-76-41-08

Ji

自

Ta

他

Kyô

共

Ei

栄

Entraide et prospérité mutuelle

